

### **Commission Nationale de Discipline du 26 septembre 2011 :**

« Dans sa séance du 19 juillet 2011, La commission régionale de discipline du Comité Régional Ile-de-France de la FFC a sanctionné Fabrice COLLADO d'une suspension d'un mois suite aux faits qui se sont déroulés le 24 avril 2011 à l'occasion de la course Paris-Pussay.

Statuant sur la demande d'aggravation formulée par la commission régionale de discipline de la décision prise le 19 juillet 2011 ainsi que sur l'appel formulé par Fabrice COLLADO contre ladite décision, la Commission Nationale de Discipline, dans sa séance du 26 septembre 2011, a décidé de rejeter la demande de la commission régionale de discipline aux fins d'aggravation ainsi que l'appel formulé par l'intéressé.

En conséquence, et l'appel étant suspensif, Fabrice COLLADO est suspendu de toute compétition pour une durée d'un mois à compter de la réception par ses soins de la décision de la Commission Nationale de Discipline.

La sanction ayant été notifiée à Fabrice COLLADO le 6 octobre 2011 et ce dernier ayant accusé réception du courrier le 17 octobre 2011, l'intéressé est interdit de participer aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la FFC à compter de cette dernière date jusqu' au **17 novembre 2011 inclus.** »